

**EXTRAIT**

Du Registre des Délibérations du Comité du  
**Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes**

**Séance du 17 Septembre 2009**

Objet : L'an deux mille neuf et le **dix sept Septembre**  
à **17 heures 30**

**Budget Supplémentaire 2009** Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

**Présents ou représentés :**

0909/01

**M. THAON, BLANCHI, COMMINCIOLI, CONCAS, CORNIGLION, FRERE, IPPOLITO, LEMOUTON, LORENZI, MORIN, MARY, SPINELLI, TAMBAY, VEROLA, VICTOR.  
MMES BRUN-ROSSO, CHESNAIS, COLLE, FLAVIN-COHEN,  
EL HEFANOUI, FORESTIER, PRATICO, SATTONET, VACCARI.**

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire du Syndicat Mixte pour l'année 2009. Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide de voter le budget supplémentaire 2009 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement .....	75 091.32 €
	Investissement .....	46 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>121 091.32 €</b>

RECETTES :	Fonctionnement .....	75 091.32 €
	Investissement .....	46 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>121 091.32 €</b>

**VOTES : Pour = 22  
Contre = 0  
Abstention = 2**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président  
Jean THAON

